



## CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

Le Firmament – Bât. A  
330, Bd du Général Brosset  
**83200 TOULON**  
Tél : **07 67 48 14 49**  
Courriel : **secretariat@lecaav.com**

*Depuis 1982 le CAAV  
Vous accompagne  
Sur les routes  
[www.lecaav.com](http://www.lecaav.com)*

## CLUB DES ANCIENNES AUTOMOBILES VAROISES

*Organisme affilié à la FFVA*

*Le Firmament, Bâtiment A – 330, Boulevard du Général BROSSET – 83200 TOULON*

### PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE Ordinaire du 21 janvier 2018

Les membres de l'association C.A.A.V. se sont réunis au restaurant Nationale 8, sur convocation nominative.

L'assemblée est appelée à nommer :

- |                             |                         |
|-----------------------------|-------------------------|
| ➤ Un président de séance :  | M. Jean-Louis Clavareau |
| ➤ Un secrétaire de séance : | Mme Anne-Sophie Junne   |
| ➤ Un scrutateur :           | Mme Joëlle Poulachon    |

Le président constate que les membres présents ou régulièrement représentés constituent le quorum nécessaire soit 90 Voix (66 Présents et 24 Pouvoirs) pour 60 exigées. L'assemblée est donc valablement constituée et peut délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée les documents suivants :

- La feuille de présence émargée,
- Les pouvoirs des membres représentés par des mandataires présents,
- Le rapport du Président de l'association,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Puis il déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Adhérent FFVE N° 172 - Association sans but lucratif déclarée en Préfecture du Var sous le N° 3/01729,  
déclaration publiée au Journal Officiel de Juillet 1982 sous le n° 155  
SIRET : 424 982 056 00022

## ORDRE DU JOUR

⇒ Rapport du président comprenant : l'évolution des adhérents, le bilan des manifestations 2017, le calendrier prévisionnel des manifestations 2018

⇒ Rapport financier du trésorier : compte de résultat 2017 et budget 2018.

⇒ Renouvellement des mandats du conseil d'administration,

⇒ Questions diverses.

⇒ Résolutions soumises au vote.

### **RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

### **RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER**

### **QUESTIONS DIVERSES :**

Pas de questions

Puis le président soumet les résolutions au vote :

#### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir entendu le rapport moral du Président, approuve son action et lui donne quitus de son mandat.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

#### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'assemblée après avoir pris connaissance du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017, les approuve et donne au conseil d'administration quitus de sa gestion.

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Budget prévisionnel : 15790 € Euros

Vote à main levée : La résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

#### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée est appelée à renouveler le tiers des membres du conseil d'administration :

**Vote à la majorité et à bulletin secret.**

Nombre d'adhérents au club : **119** membres ; quorum : **60** voix  
Membres présents : 66 ; Membres représentés : 24 Soit 90 Votants

***Suffrages exprimés : 90***  
***Bulletins nuls : 6***  
***Bulletins blancs : 0***  
***Bulletins pris en compte : 84***

Sortants :

M. Gaston BAVIERA	Elu avec : 81 Voix / 90
M. Philippe GUESDON	Elu avec : 81 Voix / 90
M. René KRUMEICH	Elu avec : 81 Voix / 90
M. Yves PIGNOL	Elu avec : 83 Voix / 90

Nouveaux membres :

M. Jean Louis CLAVAREAU	Elu avec : 81 Voix / 90
-------------------------	-------------------------

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45.

De tout ce que dessus, le présent procès-verbal a été dressé par le président et le secrétaire de séance.

Le Président de Séance	La secrétaire de Séance	La scrutatrice
M. Jean-Louis Clavareau	Mme Anne-Sophie Junne	Mme Joëlle Poulachon



M. Jean Pierre Sprengnether

Président



M. Paul BATTUT

secrétaire

